

Quand l'école rencontre les cultures des familles défavorisées

Entretien avec Catherine Dumoulin

Catherine Dumoulin est professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi. Lors de sa venue à Lausanne, en mars 2012, elle a accepté de s'entretenir avec la rédaction de *Prismes*, qui présente ici quelques points forts de ces échanges. Elle s'exprime sur les projets de recherche/formation mis en place au Québec, au Saguenay-Lac-St-Jean, dans les milieux ruraux de familles défavorisées¹.

Quelle est votre définition de milieu défavorisé ?

La pauvreté peut être économique, sociale et culturelle. La pauvreté sociale fait référence à l'isolement social de certaines familles. La pauvreté culturelle réfère aux connaissances acquises à la maison qui diffèrent de celles nécessaires à la réussite scolaire. Au Québec, le Ministère attribue à chacune des écoles un Indice de Milieu Socio-Economique (IMSE). Cet indice tient compte de la proportion des mères sans diplôme et du taux d'inactivité des parents pendant l'année où est fait le recensement. Concrètement, cela veut dire que les écoles dont l'IMSE est de 9 ou 10 accueillent une forte proportion d'élèves issus de familles défavorisées. Le but est d'ajuster les interventions pédagogiques en fonction des réalités familiales.

Après avoir lu un résumé de vos activités, ce qui nous a beaucoup frappés, c'est que vous favorisez l'émergence d'une nouvelle culture, qu'en pensez-vous ?

C'est surtout que la littérature propose de faire ainsi. Dans le cadre de nos recherches, nous travaillons avec des familles défavorisées dont les parents sont souvent peu scolarisés. Par conséquent, ils peuvent avoir un faible sentiment de compétence à aider leur enfant. Alors si l'école prend en charge toute la scolarité de l'enfant, en s'occupant, par exemple, des devoirs et des leçons, on accentue ce faible sentiment de compétence. C'est pourquoi l'école et la famille se partagent les devoirs et les leçons en fonction des journées de la semaine. Nous cherchons à impliquer le parent à l'école, mais aussi à la maison. Nous désirons également développer son sentiment de compétence.

Vous mettez en place une structure qui va permettre de changer les habitudes, culturellement, c'est très important...

Nous tentons d'impliquer les milieux scolaires dans la réalisation des recherches. Cela leur permet de s'approprier et d'appliquer les données dans leur milieu. Aussi, nos recherches nous ont montré que des enseignantes ou des stagiaires qui enseignent dans de petites écoles de milieu rural, dont l'IMSE est de 9 ou 10, choisissent ce milieu parce qu'elles y ont grandi. Notre intérêt est de savoir comment ces personnes arrivent à prendre du recul, à adapter leurs pratiques aux réalités de ces milieux. Elles sont généralement capables de nommer les caractéristiques de ces milieux, par exemple une culture de l'oral ou une culture du temps présent, mais parfois elles minimisent la précarité de ces communautés puisqu'elles-mêmes ont réussi professionnellement.

Qu'est-ce qu'un conseil d'établissement, quel genre de personnes regroupe-t-il ?

Le conseil d'établissement est une obligation ministérielle. Il est composé de parents, des membres du personnel et des représentants de la communauté. Ces membres assument des mandats de deux années. Le conseil d'établissement analyse les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'il dessert. Il permet donc à certains parents de s'impliquer dans les prises de décisions. Il est plutôt rare que l'on invite les parents à se prononcer, à donner leur point de vue sur les aspects liés à la vie à l'école. Or, le conseil d'établissement est une façon d'entendre le parent, de développer une

communication bidirectionnelle et de tenir compte de son opinion. Pour réaliser des recherches avec des partenaires, je sais à quel point il peut être difficile de collaborer. Au début, j'ai cru que pour être partenaires, il fallait trouver un consensus pour toutes les décisions. En réalité, être partenaires, c'est reconnaître à l'autre son expertise, accepter que ce soit l'autre qui prenne des décisions même si elles sont contraires à notre opinion. Parfois c'est difficile pour l'ego, mais c'est le cas de part et d'autre.

Comment se passe la scolarisation dans ces villages ?

Les enfants vont dans la classe du village avec leurs frères et sœurs, leurs cousins... Ce sont des classes multi-âges, presque familiales. Toutefois, même si tous les enfants sont dans l'école, l'inclusion est perçue comme le lieu de scolarisation et pas comme la manière dont l'enfant est scolarisé. Dans les milieux défavorisés on retrouve souvent plus d'enfants en difficulté. Si l'on est enseignant, qu'on vient d'un petit village et que l'on doit travailler avec le parent, on sait plein de choses sur lui, on a des préjugés... Cela amène des problématiques très particulières. Ce n'est pas la culture qui fait la différence, c'est de quelle manière on est ouvert à la diversité. Quand on va dans ces milieux-là, on se rend compte que ce qui importe, c'est d'être ouvert à sa propre culture première, pour pouvoir accepter celle de l'autre.

Propos recueillis par le comité de rédaction

¹ Voir aussi l'article qui présente ce travail dans *Prismes* 15, pp. 55-56.